



8

TÊTE DE MÉRIC

Au départ de hameau de Bouchanières (1 416 m)



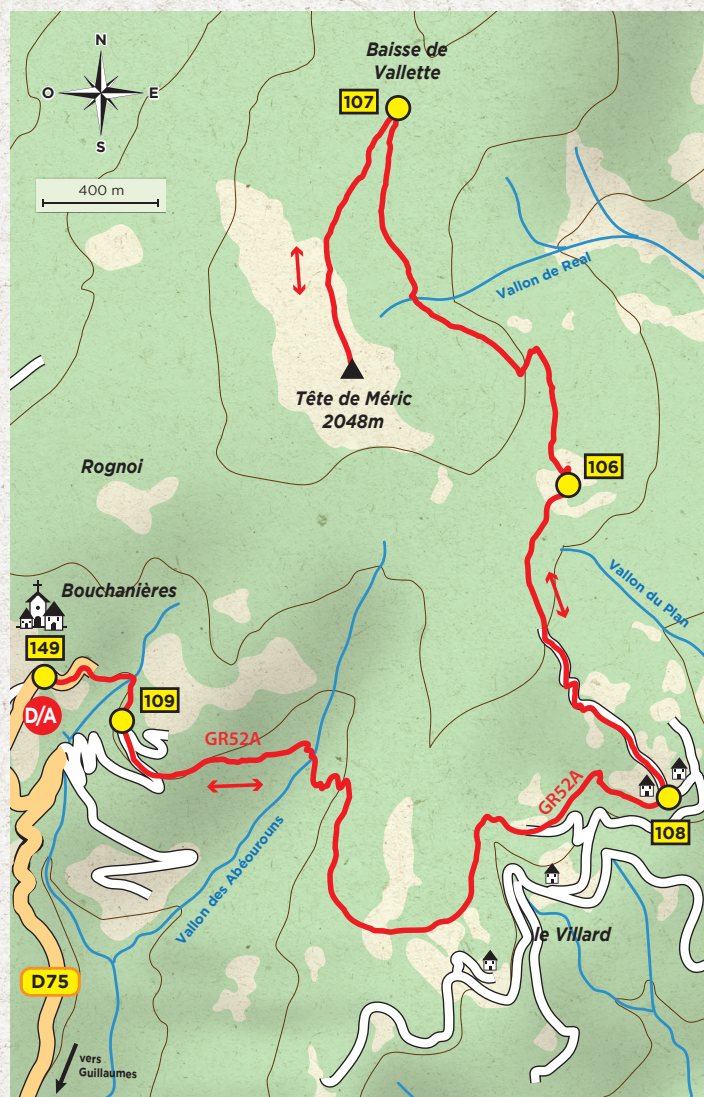
Visible depuis la route d'accès au hameau, la tête de Méric domine Bouchanières et Péone de ses versants boisés de pins sylvestre. Après une traversée jusqu'au quartier du Villars, le sentier chemine sous le couvert agréable et dense de la forêt domaniale de Réal, lieu d'observation idéal de la reconquête naturelle du pin sylvestre après l'abandon des pâturages et des prés. Plus haut, la forêt de pins domine et offre de beaux sujets au cœur d'un massif qui surplombe une gigantesque zone d'effondrement, témoignant de l'érosion particulièrement active du Réal dont quelques cheminées de fée persistantes en bordure, illustrent le déchaînement. La tête de Méric avec ses calcaires monolithiques appartient à la ligne de crête, partage des eaux entre les impétueux et ravageurs torrents de la Barlattette et du Tuébi. De la baisse de Vallette, on pourra jouir d'un très ample panorama sur tout le bassin du Var, panorama dont la qualité sera encore améliorée en arrivant au sommet de la Tête de Méric (2 048 m) qui domine légèrement la crête.

Itinéraire

Du hameau, prendre à droite la petite route (GR®52A) qui traverse à plat via les balises 146 et 145. Le tracé du GR® (balisage blanc et rouge) continue ensuite en sentier jusqu'à trouver une piste (b.148) qu'il faut suivre sur la droite avant de retrouver à nouveau la suite du sentier. L'itinéraire descend dans un vallon et remonte en face avant d'aller passer une crête (b.108) et rejoindre pratiquement de niveau le quartier du haut Villars. Peu après (b.97), le sentier s'élève pour couper la petite route agricole de Chardonner (b.96), passe sous un oratoire et rejoint la piste du quartier du Plan.

Couper les lacets jusqu'à un bel abreuvoir avant de déboucher sur le replat du Haut Villard (1 431 m - b.108). Grimper alors vers le nord par une piste puis un sentier entre les anciennes campagnes de Richette et du Cougnet jusqu'à trouver juste au-dessus, la bifurcation (b.106) du sentier issu de la piste d'Aliège.

Entrer maintenant dans la forêt assez dense



jusqu'à la baisse de Vallette (1 986 m - b.107) et suivre ensuite à gauche l'épaule qui alterne passages en forêt et zones de prairie pour atteindre la tête de Méric (2 048 m) et son remarquable point de vue à 360°.

Retour par l'itinéraire emprunté à l'aller.

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +1010 mètres / -1010 mètres

Durée : 7 heures

Distance : 17,5 km

Difficulté : Alpine

Période conseillée : Juin à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.